


Contrat d'engagement AMAP : Pommes bio 2019-2020

À retourner accompagné des chèques lors des distributions des 11 ou 18 octobre

<p>Le producteur</p>  <p>MON BIO VERGER Romaric PAUCELLIER 134 rue de l'école 60130 LE PLESSIER SUR BULLES Tél. : 06 07 42 90 17 romaric.paucellier@hotmail.com</p>	<p>L'adhérent</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Tél :</p> <p>Courriel :</p>
---	--



Principes et engagements

<p>du producteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Livrer aux dates convenues des fruits issus de sa production biologique. • Etre transparent sur ses méthodes de travail. • Etre présent, dans la mesure du possible, aux distributions et accueillir les adhérents de l'AMAP sur la ferme au moins une fois pendant l'année d'engagement. <p>Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les amapien-ne-s (ou leurs représentants) et le producteur.</p> <p>Pour que le présent contrat soit valable, l'adhérent-e devra être membre de l'AMAP et être à jour de sa cotisation.</p> <p>Cette souscription me donne la possibilité de reporter, pour des raisons personnelles, 2 paniers dans la saison. Les variations de livraisons sont transmises au producteur par le référent une semaine avant la livraison concernée.</p> <p>Ce contrat d'engagement sera signé en un exemplaires conservé par l'AMAP qui fera parvenir un exemplaire virtuel à l'adhérent-e et au producteur.</p>	<p>de l'adhérent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pré financer la production. • Gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et ses absences aux distributions. L'AMAP disposera des paniers non pris le jour de la distribution. • Participer à l'assemblée générale. • Les adhérent-e-s sont solidaires avec le producteur dans les aléas de la production.
--	--

Modalités

Livraison les vendredis 8 novembre, 13 décembre 2019 et le vendredi 14 février 2020 soit 3 livraisons.

Nombre de sachets de 2 kilos par livraison : Paiement : En 1 ou 3 fois, par chèque* à la signature de l'engagement.

Les pommes sont au prix de 2,50€ le kilo présentées en sachet de 2 kilos.

* À l'ordre de Mon Bio Verger – Encaissés à la date de la livraison.

Prix du sachet	5,00 €	Nombre de livraisons		3			
Nombre de sachets par livraison		1	2	3	4	5	6
Prix par livraison		5,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €
Montant total du contrat		15,00 €	30,00 €	45,00 €	60,00 €	75,00 €	90,00 €
Paiement en 1 chèque		15,00 €	30,00 €	45,00 €	60,00 €	75,00 €	90,00 €
Paiement en 3 chèques			10,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €

Banque : N° des chèques :

Distributions par le producteur : vendredis de 18h15 à 19h30 - 25 rue Jean Jaurès à Pont-Ste-Maxence .

Fait à : Le

Signature de l'adhérent

Signature du Producteur Romaric Paucellier